



## Note de synthèse des travaux de groupe lors de l'atelier de restitution de l'étude d'impact de la formation et de l'accompagnement des sortants des collèges agricoles Fekama le 22 avril 2016

### 1. Contexte

Cette note résume les réflexions issues des travaux de groupe suite à la présentation de *l'étude d'impact de la formation et de l'accompagnement des sortants des collèges agricoles Fekama* aux acteurs de la Formation Agricole et Rurale (FAR) au Cite Ambatonakanga le 22 avril 2016.

Cette étude a permis de revenir sur les acquis et les impacts des actions de Fekama dans le domaine de la formation initiale agricole et de l'accompagnement à l'insertion professionnelle. Elle a permis aussi de relever quelques questionnements actuels face à la mise en œuvre de la SNFAR.

Trois groupes de travail ont été mis en place sur les thématiques suivantes : i) référentiel et formation, ii) financement de la FAR et de l'accompagnement à l'insertion/installation, iii) accompagnement à l'insertion/installation des jeunes formés

Ces travaux de groupes avaient deux objectifs :

- Alimenter la réflexion stratégique de Fekama pour les orientations de ses actions futures
- Contribuer aux réflexions actuelles dans le cadre de la mise en œuvre de la SNFAR en partant des expériences partagées par Fekama.

### 2. Travail du Groupe « Référentiel et formation »

#### Contexte et objectif donné au groupe de travail

En 2002, lorsque Fifata décide de mettre en place les collèges agricoles, elle élabore un référentiel sur le métier d'exploitant agricole, encore inexistant jusqu'alors. Ce travail a été accompagné par le Cneap à travers plusieurs missions d'expertise et d'accompagnement des équipes pédagogiques. Les élus de Fifata ont été fortement impliqués dans la définition du métier d'agriculteur et de son évolution. Le référentiel de formation qui en a suivi a été revu et amélioré 3 fois depuis le début. Le choix du public de 14-18 ans de niveau 6<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup> a aussi été décidé à ce moment suite aux résultats d'une étude diagnostic, mandatée par Fifata, sur la situation de l'éducation et la formation professionnelle à Madagascar. Ce référentiel utilisé depuis 14 ans constitue actuellement le socle de la formation effectuée dans les collèges.

En 2011, lorsque l'Etat a validé la mise en œuvre la SNFAR, la direction FAR du Minagri a lancé l'écriture d'un référentiel national sur le métier d'exploitant et entrepreneur agricole. Fekama a été invitée à l'écriture de ce référentiel et a été impliquée dans les différents chantiers techniques.

Le référentiel national de l'exploitant agricole et de l'entrepreneur agricole :

- Pré-requis : niveau 3<sup>ème</sup>, formation de 2 ans pour l'acquisition du diplôme de CAPA (exploitant agricole) et 1 an après le CAPA pour l'acquisition du diplôme BEPA (entrepreneur agricole)
- Le choix du public plus de 18 ans est qu'à la sortie de la formation, les jeunes sont jugés assez matures et sont majeures, aptes à s'engager dans un crédit ou un contrat de partenariat.

- Ce référentiel répond à une demande de l'Etat malagasy décrite dans le Programme Sectoriel Agriculture Elevage Pêche (PSAEP) pour former des entrepreneurs agricoles prêts à s'installer dans le cadre de projets d'installation de type Projer/Projermo.

Dans le référentiel national finalisé, l'accès de cette formation étant conditionné à un niveau minimum de 3<sup>ème</sup> et un âge de plus de 18 ans, cela exclue le public cible des collèges agricoles.

*L'objectif donné au groupe est de rechercher des solutions/propositions pour Fekama et le MAE afin de mettre en cohérence les deux dispositifs et plus largement pour qu'ils répondent mieux aux besoins de la jeunesse rurale.*

### **Points abordés durant le travail**

Les remarques/questions ont été soulevées par les autres membres du groupe comme :

- Le ciblage du public (âge et niveau) ne correspond pas à la réalité du monde rural malagasy.
- La majorité des fils/filles du paysan n'arrivent pas au niveau 3<sup>ème</sup> et les jeunes qui sont arrivés jusqu' 'en 3<sup>ème</sup> ont d'autres ambitions que d'être agriculteurs.
- Comment mettre en cohérence la formation délivrée par Fekama et les MFR ?
- D'autres référentiels seront encore mis en place dans le cadre de la rénovation du dispositif FAR (agriculteurs moins de 18 ans, techniciens agricoles, ...)
- Pour s'assurer que le jeune a la vocation d'être agriculteur, il faut commencer dès le plus jeune âge

### **Propositions/solutions :**

- Mettre en place pour Fekama 2 cursus : un pour les 3<sup>ème</sup> et plus et un autre pour les 7<sup>ème</sup> et plus
- Voir la faisabilité pour Fekama de 2 types de formation comme un centre de formation à Itasy :
  - Formation initiale pour un niveau 3<sup>ème</sup> aboutissant à l'acquisition d'un certificat
  - Formation continue ou ponctuelle pour le public de moins de 3<sup>ème</sup> et déjà en activité, formation d'un mois/trimestre, pas d'internat
- Mettre en place dans les collèges agricoles des formations modulaires et cumulables et délivrance du diplôme officiel après la validation de tous les modules, formation au rythme de l'apprenti.
- Développer des formations ponctuelles pour le public qui veut se professionnaliser sur une filière ou se reconvertir à l'agriculture (exemple engouement pour les formations Avitech)
- Le METFP (Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle) travaille actuellement sur un cadre national de qualification, ce travail aboutira à un cadre cohérent qui pourrait permettre aux 2 référentiels (MAE et Fekama) de trouver leur place.
- La mise en place d'un dispositif de validation des acquis est urgente afin de permettre aux jeunes qui sont déjà sortis d'acquérir le diplôme national.

### 3. Travail du Groupe sur le « financement de la formation agricole et accompagnement à l'insertion/installation »

#### Contexte et objectif donné au groupe de travail

80% du financement des collèges agricoles et de l'accompagnement post-formation depuis 14 ans provient des partenaires financiers extérieurs mobilisés par Fert. Pour le reste, 10% provient des ressources propres (participation des parents, marge de l'exploitation pédagogique) et 10% de financements nationaux (fondations privés, projets de développement,...).

Les centres de formation sont des structures pérennes, le mode de financement actuel qui consiste à monter des projets de 3-4 ans pour financer la formation et l'accompagnement n'est pas viable à long terme. De plus, la formation initiale est un rôle régalien de l'Etat et l'insertion professionnelle devrait être une priorité.

*L'objectif donné au groupe est de proposer des solutions/proposition pour un financement durable de la formation et l'insertion/installation des jeunes.*

#### Financement de la formation initiale agricole :

- ➔ Valoriser l'outil FDA, Fonds de Développement Agricole, et mettre en place un mécanisme pour le financement des salaires des formateurs.
- ➔ Mettre en place un système de revolving où les jeunes qui ont bénéficié de la formation alimentent le fonds auprès de FDA quand leur exploitation est bien assise et que leur capacité financière est plus importante.
- ➔ Financement à travers les taxes et ristournes prélevées par le Ministère de l'environnement doit pouvoir financer les collèges afin qu'ils puissent faire des formations sur la préservation de l'environnement.
- ➔ Mise en place d'un fonds d'appui à la formation agricole sous forme d'une subvention pour le fonctionnement du centre de formation mais avec un contrat d'objectif avec le centre bénéficiaire.
- ➔ Sensibiliser les fondations privés (orange, telma, airtel, ...) à s'intéresser au financement de la formation agricole

#### Financement de l'insertion/installation des jeunes :

- ➔ Introduire une ligne de financement pour l'accompagnement des jeunes formés sur le FDA,
- ➔ Mise en place d'une ligne de crédit spécifique aux jeunes et d'un fonds de garantie auprès des IMF (caution solidaire) par l'Etat pour faciliter le crédit des jeunes paysans,
- ➔ Prioriser les jeunes qui ont suivi la formation initiale pour les projets comme PROJER ou PROJERMO
- ➔ Différencier le montant de la dotation suivant la durée de formation suivie (différenciation entre quelqu'un qui a suivi une formation de 3 mois et quelqu'un d'autre une formation de plusieurs années)
- ➔ Orienter les dons (fondation orange, Telma, Airtel, ...) vers la formation agricole et insertion/installation des jeunes,
- ➔ Les OPF doivent mieux sensibiliser l'Etat sur les bénéfices/enjeux de la formation agricole
- ➔ Améliorer la communication vers les entreprises agro-alimentaires pour qu'elles puissent contribuer au financement de l'insertion/installation

#### 4. Travail du Groupe sur l' « accompagnement à l'insertion/installation des jeunes formés »

##### Contexte et objectif donné au groupe de travail

Fekama a mis en place depuis 2009 un dispositif d'accompagnement post-formation des jeunes sortants des collèges agricoles. Ce dispositif est composé : i) d'un accompagnement individuel par un conseiller agricole, ii) d'une dotation de coup de pouce iii) de l'organisation de regroupements de jeunes iv) de mise en relation des jeunes avec les acteurs de leurs territoires

*L'objectif du travail de groupe est de réfléchir à un dispositif national d'insertion/installation des jeunes en partant de l'expérience de Fekama.*

##### Précision sur la terminologie utilisée :

Le groupe a essayé de définir les mots plus fréquemment utilisés dans l'accompagnement

- ➔ Insertion : le jeune met en œuvre son activité sur l'exploitation familiale
- ➔ Installation : jeune ayant sa propre exploitation et jugé autonome dans la gestion de celle-ci
- ➔ Insertion professionnelle : l'âge où le jeune arrive sur le marché de travail, apte à travailler

##### Les facteurs de démarrage de l'insertion :

- ➔ Motivation du jeune
- ➔ Soutien familial (approche famille ou ménage)
- ➔ Coup de pouce en matériels/cheptel/intrants
- ➔ Présence d'un accompagnateur (Conseiller agricole ou conseiller en insertion professionnelle)

##### Les facteurs de pérennisation (installation) :

- ➔ Stabilité du jeune (mariage), avec approche genre
- ➔ Financement accessible aux jeunes
- ➔ Foncier disponible
- ➔ Facteurs sociaux, économiques et naturels favorables à l'immigration (sécurité, accompagnement socio-organisationnel, infrastructures, ...)
- ➔ Accompagnement de différents acteurs du territoire

##### Les propositions :

- ➔ Communication entre les différents acteurs de l'insertion professionnelle : capitalisation des acquis, restitution et diffusion à large destination, ...
- ➔ Aménagement territorial (zone d'installation agricole) et facilitation de l'accès au foncier
- ➔ Amélioration de l'aspect commercialisation et transformation (chaîne de valeur)
- ➔ Organisation de migration collective et renforcement socio-organisationnel (accompagnement psychologique, matériel et financier)
- ➔ Facilitation de l'Etat : coordination et harmonisation de différentes actions à l'installation entre les différents ministères concernés et surtout avec les acteurs privés.

#### 5. Conclusion et suite à donner

Les travaux de groupe durant cet atelier étaient riches en proposition et Fekama/ Fifata en tiendra compte dans ses réflexions stratégiques. D'autre part, cette note sera diffusée largement pour alimenter tous travaux dans le cadre de la rénovation du dispositif FAR à Madagascar.

Contacts : [fekama.filoha@gmail.com](mailto:fekama.filoha@gmail.com) ; [fi.fa.ta@moov.mg](mailto:fi.fa.ta@moov.mg)

Diffusé le 14/06/16